

**Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal**

# Rapport d'activités 2008

Cette assemblée générale est commanditée par



**Desjardins**  
Caisse d'économie solidaire



**MORRIS & MACKENZIE INC.**  
Cabinet de services financiers      Financial Services Firm

# Présentation de la FOHM

Au 31 décembre 2008, la FOHM comptait 174 membres répartis sur l'île de Montréal. Nos membres représentaient alors 7 742 unités au total, soit 60,48% des unités de l'île de Montréal.

En plus de faire la promotion des OSBL d'habitation et de la représentation politique, la FOHM offre des services de gestion administrative, financière, immobilière et sociale ainsi qu'un service d'achats groupés à bon nombre de ses membres. À cela s'ajoute la gestion des six maisons appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), totalisant 197 unités.

Tels que définis dans ses règlements généraux du 20 décembre 2000, les objectifs de la Fédération sont :

- 1 Regrouper les organismes sans but lucratif poursuivant des fins reliées à fournir du logement à loyer modique aux personnes seules et nécessiteuses habitant l'Île de Montréal.
- 2 Favoriser la mise sur pied de nouveaux organismes sans but lucratif poursuivant les mêmes objectifs.
- 3 Développer des services pour faciliter la gestion de ces organismes.
- 4 Favoriser la mise sur pied d'ateliers de formation ayant pour objectif la prise en charge.
- 5 Fournir du logement à loyer modique aux personnes défavorisées de l'Île de Montréal.
- 6 Fournir à ses locataires et aux locataires des corporations membres, des services d'aide personnelle, de soutien et de formation destinés à les rendre plus autonomes.
- 7 Faciliter la prise en charge individuelle et collective des locataires.

## Mot de la Présidente

La FOHM a connu une année 2008 remarquable et a su se démarquer en tant qu'actrice incontournable de l'habitation communautaire. En effet cette année, la FOHM a été très présente dans les enjeux en santé mentale et dans les dossiers personnes âgées afin d'assurer le respect de l'intégrité des OBNL d'habitation. Notre fédération s'est aussi faite entendre lors de la consultation publique sur l'itinérance.

La FOHM a multiplié ses actions pour enrichir sa vie associative : elle a bonifié son offre de service en soutien communautaire, offert de nouvelles formations, organisé des rencontres d'échange et d'information avec les membres sur leurs préoccupations et les enjeux liés à l'habitation.

Toutes ses actions ont eu pour impact que la FOHM a atteint un sommet sans précédent au niveau de son membership. En effet, nous comptons maintenant 117 membres OSBL et 57 membres partenaires. Ceci représente près de 8 000 unités logements communautaires, soit 60% des 12 800 unités de logement communautaire existantes à Montréal,

L'année 2009 s'annonce des plus stimulantes pour la FOHM. D'abord, de par son nouveau Centre de services (CS) ayant comme mandat de réaliser les bilans de santé des immeubles OSBL d'habitation, et ensuite de par les défis qui se présentent à nous !

À cette occasion, je tiens à remercier la directrice générale, Madame Claudine Laurin, pour son dynamisme et le travail colossal qu'elle accomplit avec son équipe. Merci à nos partenaires pour leur collaboration dans les nombreux dossiers dans lesquels nous avons revendiqué le droit au logement. Merci aussi aux membres du conseil d'administration pour leur engagement soutenu et leur générosité.

Pour terminer, je tiens à vous dire que ce fut un réel plaisir de faire partie du conseil d'administration de la FOHM : une expérience des plus enrichissantes !

Monique Lacroix

Présidente du conseil d'administration

## Mot de la Directrice

Un bilan financier, un rapport d'activités ou une planification témoignent de la vigueur d'une organisation et de ses membres. Mais ils témoignent également de l'implication de toute une équipe de travailleur-e-s.

Nous n'avons toujours pas gagné l'annonce d'une autre programmation AccèsLogis mais nous avons obtenu, et ce en période de crise, l'octroi de 3 000 autres logements à la grandeur du Québec. Tel que le démontre le rapport d'activités, nous avons également consolidé des partenariats autant avec le milieu communautaire dans son ensemble, qu'avec le milieu de l'habitation.

2008 a véritablement positionné la FOHM comme actrice incontournable pour le milieu de l'habitation. Nous pouvons être fiers des avancées que la Fédération a fait au cours des années. Lors de la notre assemblée générale annuelle, M. Robert Verret, Directeur de l'habitation communautaire à la SHQ, était venu nous dire que la FOHM devait faire sa place dans la modernisation de la SHQ et ainsi jouer un rôle important dans le soutien à apporter aux groupes.

Au colloque national « *Parce que l'avenir nous habite* », la Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Mme Nathalie Normandeau, a annoncé que la SHQ reconnaissait et confiait le mandat de Centre de services à la FOHM. Cette reconnaissance témoigne bien de la place qu'a prise la FOHM au fil des ans et de l'expertise qu'elle a développée dans la gestion et le soutien aux OSBL-H.

2008 se termine et 2009 commence par la mise en place du Centre de services qui aura comme principale mission de soutenir davantage les groupes dans la pérennité de leur projet. Défi que la FOHM est en mesure d'assumer et que nous saurons tous ensemble relever. Bien sûr, cet ajout ne devra pas mettre en reste l'immense travail qu'il nous reste à faire au niveau de la formation, de la certification obligatoire, de la santé mentale, de l'itinérance, du financement ou encore des partenariats à maintenir et, espérons-le, une relocalisation qui devient des plus urgentes.

Claudine Laurin

Directrice générale

# Bilan et évaluation du plan d'action 2008

## Regrouper / promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal

Poursuivre le recrutement des OSBL-H avec comme objectif que notre membership représente plus de 60% des unités de île de Montréal.

**Bilan : Le membership de la FOHM représente 60,48% des unités de logement du territoire Montréalais.**

### Réalisations :

- Au 31 décembre 2008, le membership de la FOHM a augmenté de 12 groupes membres, dont 9 membres OSBL d'habitation (logement permanent);
- Nous regroupons donc 174 organismes, soit 117 OSBL d'habitation et 57 membres partenaires.

### Personnes âgées :

- Mettre sur pied un comité de travail OSBL personnes âgées et milieu de la santé;
- Soutenir les OSBL-H pour personnes âgées dans la démarche de certification;
- Recenser les difficultés rencontrées avec la certification et voir à la mise en place de solution avec l'Agence et la SHQ.

**Bilan : Dossier encore prioritaire en 2009. Avec un seul OSBL ayant obtenu sa certification, nous ne pouvons dire « mission accomplie ».**

- 2 rencontres ont été organisées avec les groupes personnes âgées : une sur le crédit d'impôt – ce dernier ayant été modifié au mois de mars 2007 - et une autre sur les difficultés des nouveaux groupes PAPA.
- 5 articles concernant les OSBL personnes âgées touchant la certification et le crédit d'impôts ont été publiés dans le FOHM'VOIR.

### **Mise sur pied d'un comité de travail OSBL et milieu de la santé**

Nous avons rencontré l'Agence de la santé de Montréal et avons convenu que nos échanges se feraient occasionnellement, en fonction des difficultés rencontrées. Les échanges téléphoniques ont servi de suivi plus rigoureux à la démarche. Nous ne pouvons pas dire que nous sommes satisfaits à 100% de la façon dont l'Agence mène ce dossier.

Afin de faciliter leur démarche, nous avons rendu disponible aux groupes qui le voulaient une trousse complète comprenant l'explication et l'ordonnancement du processus de certification, un tableau de l'ensemble des documents et des actions à entreprendre, de même que les annexes et les politiques à suivre. Nous avons également inclus les documents à remettre aux locataires, employé-e-s ou bénévoles de l'organisme en précisant leur utilisation.

Nous retrouvons également dans cette trousse tous les documents écrits requis : il ne restait plus à l'OSBL qu'à nominaliser ces documents.

### **Recenser les difficultés rencontrées avec la certification et voir à la mise en place de solutions avec l'Agence et la SHQ.**

La plus grosse difficulté était d'encadrer les groupes dans cette démarche complexe. Le premier écueil était le Plan de Sécurité incendie (PSI). Cela a nécessité que nous élargissions le partenariat avec le service des incendies de la Ville. En effet, plusieurs groupes ont de la difficulté à obtenir leur certification à cause de leur PSI (incomplet ou non-valide au regard de la certification). Ce dossier demeure une priorité pour l'année 2009.

De plus, au courant de l'année, nous avons dû clarifier avec l'Agence de santé certaines interprétations. Aux dires de l'Agence, toutes les organisations s'adressant aux personnes âgées devraient faire leur démarche de certification.

**Femmes :**

Mettre sur pied un comité logement femmes, milieu d'hébergement et RAPSIM pour améliorer la réponse au besoin de logement social et communautaire pour femmes.

**Bilan : Dossier à maintenir en 2009**

Nous sommes toujours dans l'exploration d'inclure la parité homme/femme au niveau de l'attribution de logements. Selon Monsieur Robert Verret, Directeur de l'Habitation communautaire à la SHQ, et la position de la SHQ Montréal, il semblerait que cela soit considéré comme discriminatoire.

Cependant, comme il s'agit de projets AccèsLogis volet 3 s'adressant à des locataires avec des besoins particuliers, il y a déjà une discrimination au niveau de l'acceptation des locataires en fonction des objets et de la mission définis dans la charte de l'OSBL.

Nous poursuivons donc nos démarches afin d'obtenir l'aval de la SHQ advenant le cas où un OSBL d'habitation avait un tel objet dans sa charte. Le projet IPLI nous donne également quelques informations concernant la place qu'occupent les femmes mais nous devons éclaircir davantage ce sujet.

**Santé mentale :**

Faire le suivi de l'implantation de la phase II sur les ressources résidentielles en santé mentale.

**Bilan : Dossier à maintenir en 2009**

L'Agence de la Santé et des services sociaux a déposé son plan d'action de la phase II en santé mentale. Ce dernier fait référence à la fermeture de plusieurs RI (ressources intermédiaires) et RTF (ressources de type familiale).

De plus, le plan d'action de l'Agence 2005-2010 ne s'adressait ni aux populations ayant des problèmes de comorbidité ni à la population aînée avec des problèmes de santé mentale, ce que nous avons dénoncé.

**Réalisations :**

- Organisation, avec le RAPSIM et Action Autonomie, d'une journée pour les membres afin de développer une position concernant l'implantation de la phase II et les conditions préalable à son implantation.
- Participation la consultation de l'Agence et dépôt d'un mémoire : « *Un manque de logement, un manque de services, comment répondre à ce plan d'action ?* »
- Tenue de 4 ateliers de formation et de sensibilisation sur le mouvement et l'évolution des désinstitutionnalisations en santé mentale au Québec et présentation d'un bilan-sommaire de l'ensemble des actions entreprises pour chaque période.

Suite à la consultation, l'Agence de santé a reporté l'implantation de cette partie. Cependant, la non-institutionnalisation, elle, demeure et il appert que plusieurs groupes sont sollicités pour des ententes de services et que les ententes avec le milieu privé soient privilégiées.

Maintenir notre implication dans la mise en place d'un fonds d'immobilisation.

**Bilan : Objectif continu. Structure organisationnelle définie**

Le fonds d'immobilisation mis en place a pour principal objectif de sauver les maisons de chambre et d'arrêter la spéculation qui, hélas, est réalité et nous a fait perdre bien des maisons de chambre.

L'ensemble des travaux concernant la structure, l'éthique et la création d'une entité juridique est pratiquement terminé : le fonds devrait donc être opérationnel en 2009.

**Personnes seules et itinérance**

Maintenir notre implication au sein du comité logement du RAPSIM et au comité de liaison de l'agence sur l'itinérance.

**Bilan : Objectif continu**

Notre participation au sein de ce comité a permis cette année de mieux nous concerter dans nos dossiers communs tels que le Plan d'action en santé mentale, le soutien communautaire, le logement itinérance, le programme IPLI, etc. Nous avons aussi :

- Participé au Colloque du CRI;
- Déposé un mémoire à la Ville de Montréal concernant l'itinérance;
- Déposé un mémoire dans le cadre de la Commission itinérante des affaires sociales;
- Participé à l'Assemblée générale annuelle du RSIQ;
- Tenu une rencontre avec le comité logement du RAPSIM au sujet de notre recherche IPLI.



### **Renouvellement d'une enveloppe dédiée au soutien communautaire**

- Poursuivre nos revendications au niveau provincial, via le RQOH;
- Mettre sur pied un comité des membres sur le financement;
- Maintenir nos pressions pour la reconnaissance d'un financement prenant en compte le nombre d'unités;
- Poursuivre nos revendications auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

### **Bilan :**

Nous avons, avec le RAPSIM, revendiqué le rehaussement de l'enveloppe de soutien communautaire, de même que le respect du nombre des unités pour la répartition.

### **Réalisations :**

- Relance, à deux reprises, de l'Agence afin de mettre en place le comité de suivi de l'application du cadre;
- Participation à 3 rencontres : la 1<sup>ère</sup> sur le bilan de l'opération de l'année 2007, une 2<sup>e</sup> sur la mise en place de balises pour le second appel d'offres et une 3<sup>e</sup> pour s'assurer que l'ensemble des groupes puisse participer à cet appel d'offre;
- Rencontre avec le RQOH, de Mme Marie-Josée Guérette, sous-ministre à la santé, pour voir la possibilité d'inclure cette allocation dans un PSOC spécifique;
- Négociation d'une entente de coopération.

Notons que l'Agence de santé de Montréal a ajouté 260 000\$ pour le soutien communautaire en 2008.

### **Revendiquer le maintien du programme AccèsLogis Québec**

- Maintenir le respect du logement permanent;
- Reconduction d'une nouvelle programmation AccèsLogis;
- Mise à niveau des coûts tant réalisation/exploitation.

### **Bilan : Objectif continu (non atteint)**

Représentation dans le cadre de la campagne électorale et obtention d'un écrit du Premier Ministre Jean Charest sur le maintien et la reconduction du programme AccèsLogis Québec. Nous sommes en attente du budget pour voir si la promesse sera tenue. Nous avons également :

- Participé à une campagne de lettres via le RQOH;
- Appuyé la demande de la Ville de Montréal sur le maintien de ce programme;
- Rappelé l'enjeu du logement permanent par rapport au logement transitoire dans l'ensemble de nos mémoires.

## Développer et accroître les activités de la vie associative

### Maintenir et favoriser la communication entre la Fédération et ses membres

- Éditer le FOHM'VOIR pour traiter les principaux dossiers de l'habitation social et communautaire.
- Donner un espace pour et par les organismes.

### Bilan : Objectif atteint

Pour 2008, il y a eu 4 éditions du bulletin FOHM'VOIR où nous retrouvons les dossiers suivants : la certification obligatoire des résidences pour personnes âgées, le Plan de service incendie (PSI), le crédit d'impôts pour personnes âgées, l'itinérance et le soutien communautaire. De plus, nous vous avons présenté les orientations de la SHDM et décrits des organismes tels que le Conseil des Montréalaises ou Investissement Québec. Pour innover cette année, nous présentions deux articles de notre nouvelle chronique « *la FOHM a lu pour vous* ».

### Favoriser l'échange d'expertise entre les OSBL-H par l'organisation d'au moins 2 rencontres de type déjeuner causerie

Organiser deux rencontres sur l'évolution des grands dossiers habitation.

### Bilan : Objectif continu

Les groupes ont été largement sollicités cette année. Des rencontres entre les groupes PAPA ont été organisées sur les sujets suivants :

- ✓ Crédit d'impôt et certification obligatoire des résidences pour personnes âgées;
- ✓ Les bons coups et les besoins des OSBL PAPA (organisé avec le Groupe CDH et la Ville de Montréal);

3 rencontres pour les groupes dédiés aux personnes seules ont aussi été organisées :

- ✓ Deux rencontre portant sur la recherche action formation IPLI sur les évictions;
- ✓ Une rencontre sur le plan de transformation en santé mentale.

N'oublions pas la participation des membres au colloque national du RQOH « *Parce que l'avenir nous habite* » en octobre 2008.

### **Permettre aux OSBL d'être à l'affût des politiques ou des orientations**

Organiser des rencontres avec différents acteurs Ville, Agence, CSSS ou autres.

#### **Bilan : objectif continu**

Nous avons été particulièrement actif à ce niveau cette année. En effet, en ce qui a trait à la santé mentale, nous avons organisé des rencontres avec le RAPSIM et Action Autonomie. Une rencontre entre les OSBL pour personnes âgées a été organisée conjointement entre la FOHM, le Groupe CDH et la Ville.

Il nous faut garder en tête que notre assemblée générale annuelle, tenue en avril 2008 a débuté avec un panel formé de la SHQ, du FRAPPRU et d'une militante en habitation communautaire et directrice du Y des femmes.

Notre participation aux instances suivantes rejoint également cet objectif :

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| ✓ Comité intersectoriel sur l'itinérance | ✓ Ville de Montréal        |
| ✓ Table Habiter Ville Marie              | ✓ SHDM                     |
| ✓ Réseau Solidarité Itinérance           | ✓ Comité conjoint GRT/FOHM |

### **Soutenir les OSBL dans leur besoin de formation**

- Faire la promotion du cartable de formation et dispenser ces dernières.
- Favoriser l'échange et l'auto formation avec le projet IPLI.
- Faire un recensement des besoins de formation.

#### **Bilan : Objectif continu**

Une dizaine de formations à différents OSBL membres ont été données. Les discussions soulevées par notre recherche-action-formation ont été également apportées au comité logement du RAPSIM. Au niveau des besoins de formation, il ressort un besoin en ce qui a trait à la pratique de soutien communautaire.

## **Développer des services pour faciliter la gestion des organismes d'habitation**

**Obtenir une entente avec la SHQ sur le protocole permettant aux OSBL d'effectuer l'évaluation de l'admissibilité de leurs locataires**

Faire des démarches avec le RQOH auprès des responsables du dossier à la SHQ.

### **Bilan : Objectif non atteint**

Le certificat de conformité a été obtenu par un petit nombre de groupes : il nous faut donc poursuivre notre implication dans ce dossier...

**Être vigilants et proactifs dans le transfert des programmes fédéraux ou des fins de conventions**

Soutenir les groupes concernés.

### **Bilan : Objectif continu**

Avec le programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec, nous avons l'occasion de rencontrer les groupes concernés par les fins de conventions et amorçons une réflexion avec eux. Nous avons eu une rencontre avec la SCHL dans le but de voir au transfert des dossiers. Nous continuons toujours le suivi du comité national RQOH/CQCH/SCHL/SHQ dans ce dossier.

**Bonifier l'offre de services offerts aux membres**

Instaurer et faire la promotion du programme efficacité énergétique.

### **Bilan : Objectif continu**

Au 31 décembre, près 80 groupes membres ont été rencontrés et ont ainsi bénéficié du programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec.

Nous sommes aussi dans l'élaboration et la mise sur pied d'un centre de service pour les organismes relevant du programme PSBLP (Programme Sans But Lucratif Privé)

## **Promouvoir le logement social pour le bénéfice des personnes défavorisées de l'Île de Montréal**

### **Obtenir un financement de base pour la Fédération**

En lien avec le RQOH, défendre et revendiquer un véritable financement de base pour les fédérations.

### **Bilan : Objectif non atteint**

2 rencontres avec la SHQ se sont tenues pendant l'année et les sujets discutés ont été : l'arrimage du financement avec la politique de l'action communautaire et le remplacement de la contribution de secteur par une subvention de base récurrente. La SHQ a entrepris des travaux et un comité a été mis sur pied.

### **S'assurer du maintien des subventions au logement**

- Sensibiliser le RQOH sur ce dossier et être proactif dans ce dernier;
- Documenter le taux d'effort que les locataires des OSBL-H sont appelés à faire.

### **Bilan : objectif continu**

Le programme de subvention au logement a été maintenu. Cependant, nous avons fait des représentations afin que les fonds d'urgence des programmes de logements fédéraux puissent, lors de leur transfert, bénéficier de programme de supplément aux loyers.

Nous n'avons pas avancé au sujet du taux d'effort que les locataires sont appelés à faire à l'intérieur de nos OSBL.

### **S'assurer que la stratégie d'inclusion soit respectée**

Exercer une grande vigilance face aux grands développements

### **Bilan : objectif continu**

Nous avons fait diverses représentations auprès de la Ville de Montréal : consultations concernant l'itinérance, prix Brique et consultations concernant le développement de grands projets.

Nous avons particulièrement mis des pressions lors du développement du projet de la Gare-hôtel Viger. Il y a aussi eu des revendications avec la Table Habiter Ville-Marie via le mémoire sur le développement du site de Radio Canada.

**Assurer le maintien des unités collectives**

Suivre la planification de la SHDM.

**Bilan : objectif continu**

Dû à la situation vécue par la SHDM cette année et à son obligation de redevenir une société paramunicipale, la vente des immeubles de la SHDM a fait l'objet d'un moratoire. Ce dossier reste à suivre de près.

**Augmenter la visibilité des OSBL-H auprès de la population**

Développer un plan de visibilité.

**Bilan : objectif non réalisé**

Un plan devra être développé.

# Les grands dossiers

## Financement de la mission de base

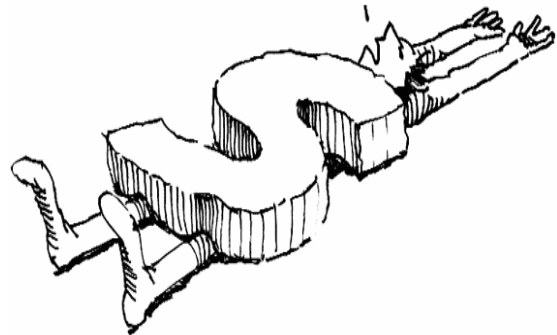
Nous soulignons l'année dernière comment il devient impérieux pour la FOHM d'avoir un financement de base pour accomplir ses activités fédératives. À l'instar de l'ensemble des regroupements - que l'on parle des familles ou encore en santé - ces derniers reçoivent un financement de base directement rattaché à leur mission de base.

Si nous prenons, par exemple, un regroupement régional en santé, le financement de base oscille entre 80 000\$ à 120 000\$. Or la FOHM, qui représente 174 membres, ne reçoit qu'une maigre subvention de 15 000\$ comme financement de base à laquelle nous rajoutons, certes, une contribution de secteur, mais qui fluctue en fonction du nombre de chantiers de construction. Nous ne pouvons donc parler d'une véritable politique de financement telle que l'exige la Politique de l'action communautaire. Notons que la contribution de secteur équivaut en moyenne à 42 000\$. Si nous ajoutons à cela le Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC), nous avons alors un montant total équivalent à 57 000\$.

Nous aurons à multiplier nos interventions pour que cette politique soit respectée et que nous soyons enfin considérés et financés au même titre que les autres regroupements. Au niveau des activités fédératives, le financement de base, insuffisant, ne permet pas à la FOHM de maintenir une équipe uniquement dédiée à ce volet. Il est certain qu'une multitude de dossiers souffrent de ce manque de ressources dont, entre autres, la formation ou le soutien aux groupes.

Comme le dit la Politique de l'action communautaire : « à ressource comparable, financement comparable ». Nous réclamons donc un financement de base de 150 000\$, et ce, pour assurer notre pleine mission.

**AU SECOURS**



## Le plan d'action en santé mentale

La présentation de la recherche sur les préférences résidentielles en santé mentale avait soulevé plusieurs questions de la part des groupes. Nous nous étions engagés à poursuivre le questionnement avec la chercheuse principale, Mme Myra Piat.

Malheureusement, malgré de multiples tentatives de prise de contact, nous ne sommes jamais arrivé à nous parler. De ce fait, la deuxième rencontre n'a pas pu avoir lieu. Cependant, il est clair que cette recherche a largement influencé le plan d'action de l'Agence de la santé et des services sociaux.

Mme Pyat nous a dit, lors de sa présentation, que le retour chez les parents était classifié dans le logement autonome puisqu'il ne demande aucune subvention et étant en milieu naturel. Cet argument avait soulevé plusieurs inquiétudes quant à la réelle finalité de la recherche : les groupes y avaient décelé un caractère particulièrement économique.

Les CSSS, lors de la consultation de l'Agence, ne se disaient pas prêts à prendre la responsabilité des ressources résidentielles de leur secteur. En effet, les CSSS ne se sentent pas prêts à cause d'un manque d'effectif et de l'implantation d'une première ligne, pas encore opérationnelle. Par ailleurs, les OSBL d'habitation sont de plus en plus sollicités pour des ententes, laissant des places aux institutions telles Louis H. Lafontaine, Sacré Cœur ou Douglas. Il semble qu'il y ait certains ratés à ce niveau, entre autre dans l'accompagnement des personnes, la fermeture des dossiers ou dans le soutien aux groupes. Un bilan serait sûrement à faire.

Au même moment, un consortium de recherche sur le « *streets to home* » met de l'avant un projet de recherche de démonstration. La santé semble vouloir avancer, et ce, malgré les nombreuses mises en garde du milieu de l'habitation sur le manque de logements et de ressources externes pouvant garantir une plus grande stabilité résidentielle. Pour nous, la question demeure « *Quels services seront véritablement mis en place?* »

La FOHM a présenté deux mémoires en ce sens et spécifie que, même si nous considérons le logement comme prioritaire au niveau de l'itinérance et de la santé mentale, cette réponse ne peut être valable si elle n'est pas accompagnée de services dans la communauté. Il en va de la stabilité résidentielle des personnes.

Nous devons donc continuer d'être vigilants et travailler avec les groupes l'ensemble de ce dossier qui risque de mettre une pression indue sur les OSBL d'habitation et qui risque également de nous faire partager une responsabilité populationnelle qui ne nous appartient pas. Il y a aussi un danger en ce qui concerne les pratiques de soutien communautaire qui pourraient glisser davantage dans une pratique de prise en charge de la personne. Nous poursuivons donc nos actions dans ce sens, même dans nos liens avec l'Agence de santé.

La préoccupation du maintien du logement permanent revêt dans ce dossier une grande importance et une démarcation entre, l'hébergement, le logement transitoire et le logement devra être définie. Nous avons fait des représentations sur ce sujet auprès de l'Agence lors de la distribution de l'enveloppe de soutien communautaire et sur les balises à mettre en place pour la distribution de la nouvelle enveloppe. Nous poursuivons nos discussions avec nos partenaires au comité logement du RAPSIM et avons inclus cette dimension dans nos mémoires concernant l'itinérance.



## Soutien Communautaire

Tout au long de l'année, des actions ont été menées afin de faire ressortir l'urgence de la bonification de l'enveloppe de soutien communautaire. La FOHM a fait souligné, lors du dernier appel d'offres, l'importance de la consolidation et que ce point devait être à l'ordre du jour.

Malgré cette revendication que nous portions avec le RAPSIM, l'Agence a décidé de n'ouvrir l'appel d'offre qu'aux projets non subventionnés compte tenu du petit budget alloué.

Il est important de souligner que nos représentations auprès de l'Agence ont permis d'inclure les nouveaux projets mais également les groupes dont certains immeubles ne recevaient pas d'allocation pour le soutien communautaire. De plus, l'ensemble des OSBL d'habitation a été invité à participer.

Nous avons également fait deux représentations au conseil d'administration de l'Agence afin que cette dernière mette sur pied le comité de suivi pour l'implantation du Cadre de référence de soutien communautaire. Comme le Cadre fait référence au logement social, nous pourrions dès lors soulever les questions du logement permanent par rapport au logement transitoire et de la pratique de soutien communautaire s'adressant à ce volet.

**FOHM**



## IPLI

Mme Florence Déplanche est la chercheuse attirée à notre projet de recherche sur les alternatives à l'éviction, présenté dans le cadre de l'Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI). Cela a été une expérience fort enrichissante dans la mesure où la cueillette d'information a poussé à la réflexion et a permis des rencontres et des échanges qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour la pratique du soutien communautaire.

Nous remarquons qu'il y a un certain glissement de la part de la Régie du logement à considérer le bail différemment, en fonction de l'endroit où demeure la personne. Il y a là un égarement qui pourrait s'avérer négatif au niveau des droits de la personne.

En effet, dans notre recension, la Régie du logement refusait parfois, même si l'organisme le demandait, d'entendre certaines personnes : la Régie les considérait autrement que comme locataire. Les ententes de services en sont un exemple. Il faut souligner que, heureusement, ce n'est pas encore une pratique courante : cela est aléatoire en fonction du régisseur chargé de traiter la demande.

Le rapport de recherche sera terminé en mars 2009 et présenté lors de l'assemblée générale annuelle. Nous pouvons cependant affirmer sans nous tromper qu'un volet formation devra faire suite à cette recherche et qu'une démarche spécifique avec les locataires devra également être amorcée.

## Colloques

La FOHM a été très active dans l'organisation du colloque fait par le RQOH tant dans l'animation de certains ateliers que dans la forte présence de ses membres :

**MERCI pour votre participation !**



La FOHM a aussi organisé une tournée en autobus dans plusieurs quartiers de Montréal. Nous avons été responsables de la rédaction des textes, de la création de l'itinéraire et tout l'aspect logistique de cette tournée qui s'est faite la veille du colloque « *Parce que l'avenir nous habite* ». Cette visite, un succès, a

permis de présenter la réalité de quelques OSBL d'habitation en prenant la forme de trois circuits distincts et en démontrant que les groupes développent bien plus que du bâti.

Ainsi, nous avons profité de ces circuits pour décrire les luttes citoyennes que certains projets ont dû mener afin de préserver certains espaces collectifs. Les nombreux projets qui composaient le parcours voulaient illustrer la grande variété d'OSBL d'habitation s'adressant autant aux familles qu'aux personnes seules, personnes âgées ou aux femmes.

« *Loger à la bonne enseigne* » est un évènement financé par le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) et la Société d'habitation du Québec (SHQ). Ce type d'évènement a déjà eu lieu dans d'autres régions du Québec et le conseil d'administration de la FOHM a tenu à ce que l'édition Montréalaise prenne un caractère particulier. Il a donc été convenu que nous profiterons de cette occasion pour observer le logement social et communautaire sous l'angle d'un déterminant de la santé et comme vecteur de lien social : l'objectif étant de bien faire la distinction entre le logement permanent, qui répond aux besoins de logement et le logement transitoire, qui répond plutôt aux besoins de la santé.

L'occasion sera également donnée à ce que les deux milieux santé et habitation soulèvent les enjeux concernant des populations spécifiques. Ce rendez-vous, espérons-le, permettra à la santé de mieux comprendre le milieu de l'habitation et ainsi nous permettre de jouer un véritable rôle de déterminant de la santé. L'ordre du jour touchera les collaborations entre les deux milieux, les besoins de services de maintien à domicile, d'équipe de crises, d'intervention de première ligne, etc.



Ces deux évènements contribuent à démontrer la vigueur des groupes d'habitation et l'importance de la place qu'ils occupent sur l'échiquier de l'habitation sociale et communautaire.

## Soutien des OSBL personnes âgées et certification

L'année dernière, le dossier des ressources intermédiaire (RI) pour personnes âgées était très présent et se retrouvait souvent à l'ordre du jour. Il se doit de demeurer au premier rang encore aujourd'hui : la pression n'étant que plus grande de voir se transformer certains étages des milieux en RI. Ces groupes pourraient aussi se trouver à accueillir des locataires ayant de plus grands besoins.

De plus, avec la certification des résidences pour personnes âgées, ce dossier revêt une plus grande importance car il déterminera les règlements auxquels les organismes devront répondre. Il est clair que les OSBL font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir le plus longtemps possible les locataires dans leur logement. Cependant, une telle orientation ne peut se faire sans l'ajout important de ressources en maintien à domicile, car pour les groupes, les services se doivent d'être dispensés par le réseau de la santé et des services sociaux pour ainsi protéger le caractère gratuit, accessible et universel de ces services.



Cependant, compte tenu que nous étions dans une année charnière en ce qui a trait à la certification obligatoire, nos énergies ont fortement été investies dans ce dossier, principalement dans le plan de sécurité incendie. Ce dernier est l'élément qui cause le plus de difficultés aux groupes.

Nous avons donc :

- ✓ Recensé les problèmes et questions des groupes;
- ✓ Diffusé de l'information concernant, entre autres, le questionnaire sur la cotation des locataires;
- ✓ Rencontré, à deux reprises, l'équipe du service des incendies affectée à ce dossier;
- ✓ Émis plusieurs avis aux groupes;
- ✓ Organisé des rencontres avec les OSBL PAPA (21 avril et 26 novembre -cdh)
- ✓ Fait des démarches auprès de la SHQ concernant ce problème;
- ✓ Fait des démarches auprès de la ville concernant ce problème.

Nous ne pouvons prétendre que ce dossier soit terminé : nous avons obtenu l'appui de la SHQ dans ce dossier et cette dernière a eu des rencontres d'échanges et de discussion avec le ministère de la Sécurité publique et nous tient au courant des développements.

De plus, nous communiquons régulièrement avec l'équipe dédiée à ce dossier et avec l'Agence de santé : nous espérons que 2009 sera l'année du dénouement. Nous ne pouvons répondre à l'ensemble des exigences et nous ne devons pas non plus le faire si nous voulons garder notre caractère de locateur : nous ne sommes pas un établissement de santé, nous n'offrons pas des lits mais des logements.

## Le Centre de Service

L'implantation d'un centre de services (CS) pour les OSBL d'habitation de Montréal a connu son aboutissement en novembre 2008 par l'annonce de la Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Mme Nathalie Normandeau, lors du colloque du RQOH « *Parce que l'avenir nous habite* », en octobre dernier.



La FOHM s'est vue confirmé son mandat de centre de services et elle a comme première action de faire les bilans de santé des OSBL PSBLP, de même que le plan pluriannuel et le suivi de chantier. Le Centre de services devrait être en opération en février 2009. Cette reconnaissance nous a permis de déposer un projet créant 2 centres de services pour les OSBL d'habitation du Québec auprès du comité de travail SHQ/RQOH /CQCH : l'un sera à Québec tandis que l'autre sera à Montréal. La philosophie d'une telle orientation repose sur le respect des tenures et le renforcement des réseaux.

Le centre de services de la FOHM desservirait alors la région ouest du Québec en s'appuyant sur les fédérations existantes. Il s'agit là d'une belle avancée dans la reconnaissance par la Société d'habitation du Québec du travail fait par les fédérations et de notre spécificité. Merci à notre regroupement le RQOH pour la vigilance et la justesse de son analyse dans ce dossier.

## Itinérance

L'itinérance a occupé la scène cette année. D'abord par la consultation organisée par la Ville de Montréal, ensuite par la consultation de la commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie dans le cadre de la consultation intitulée : « *L'itinérance, des visages multiples et des responsabilités partagées* ».

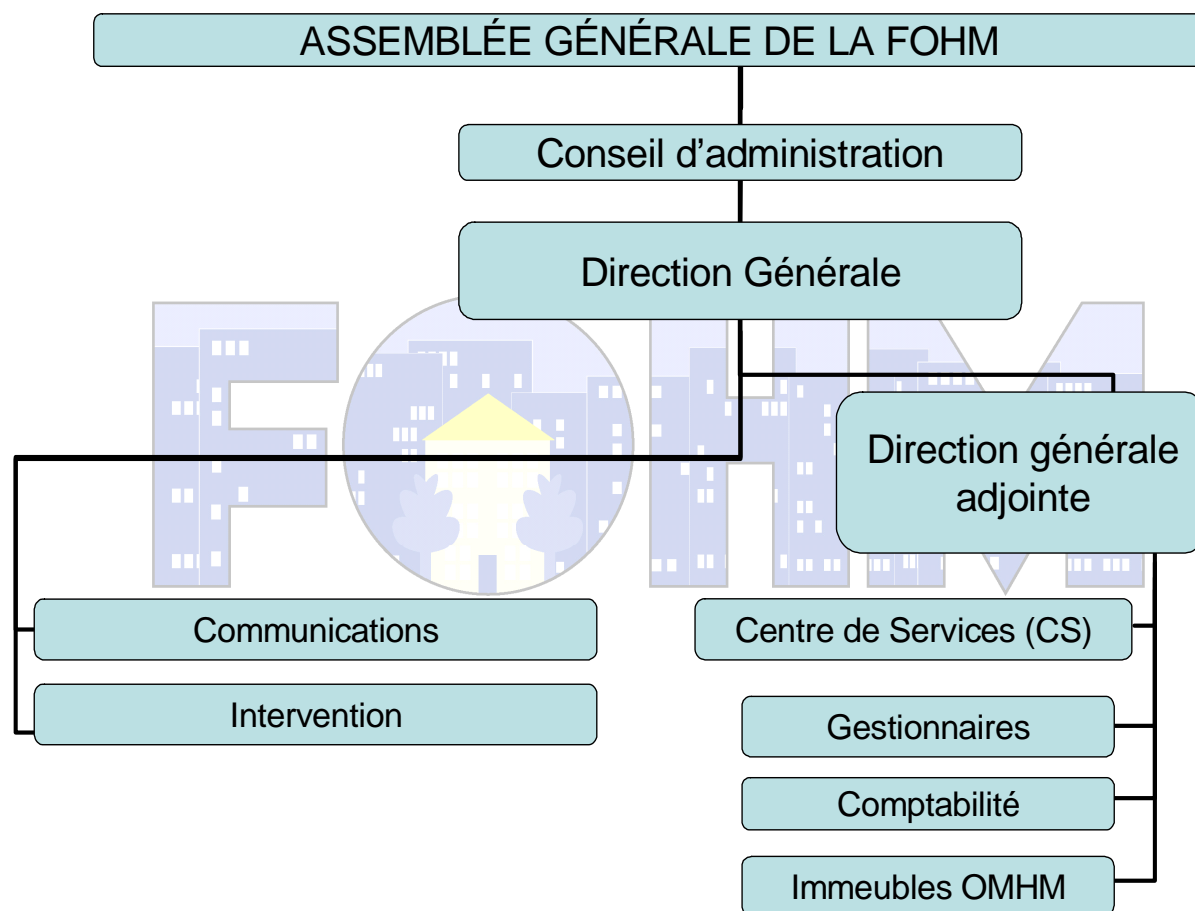
Nous affirmons, certes, qu'il s'agit d'une responsabilité partagée mais nous nous demandons qui répond « Présent ! » dans un contexte où la pauvreté ne cesse de s'accroître d'ailleurs, entre autres, à des politiques sociales, à des désinstitutionnalisations ou à des manques de services. Nous avisons que la société civile et le mécénat ne pouvaient être maîtres d'œuvre d'une lutte à l'exclusion et à l'itinérance si nous ne voulons pas revenir dans un système de privilège mais plutôt protéger notre société de droits.

Nous avons également déposé un mémoire à la commission parlementaire des affaires sociales. Il est clair, pour nous, qu'une politique en itinérance, beaucoup plus qu'un plan d'action, s'impose si nous voulons réellement parler d'actions structurantes et obliger les différents gouvernements à prendre en compte ce que la main droite écrit et ce que donne la main gauche.



# Restructuration

La Fédération a, cette année, procédé à une restructuration visant à donner une plus grande place aux équipes de travail. Nous vous présentons notre nouvel organigramme :



## Services à la clientèle

Lorsque nous parlons de services à la clientèle, cela regroupe toutes les activités qui sont tarifées à nos membres clients. Le tableau ci-dessous nous démontre la progression que la FOHM a eue cette année :

2008	2007
45 contrats en gestion financière	37 contrats en gestion financière
17 contrats gestion immobilière	15 contrats gestion immobilière
19 interventions soutien communautaire	16 interventions soutien communautaire

À cela s'ajoute des services ponctuels en gestion financière ou encore en gestion de projet, par exemple IPLI. Ce service a connu une augmentation considérable, soit 49%. La croissance du volet services à la clientèle commande également une relocalisation de la Fédération. Nous avons déjà mentionné l'année dernière que le déménagement de la FOHM est de plus en plus urgent. De ce fait, avec le centre de service et l'augmentation des services à la clientèle, nos bureaux sont devenus beaucoup trop exigus.

L'équipe des services à la clientèle est coordonnée par M. Denis Lemyre, directeur général adjoint; elle est composée de :

- Mme Édith Athus, comptabilité
- Mme Nora Boussadia, comptabilité
- Mme Lyne de Grandmont, comptabilité
- Mme Suzanne Laberge, assistante gestionnaire
- Mme Consuelo Marti, assistante gestionnaire
- Mme Lucille Montpetit, gestionnaire
- M. Christian Pilote, gestionnaire
- M. Roch Poulin, gestionnaire
- M. Ernesto Puerta, comptabilité
- Mme Ewa Sawicka, gestionnaire
- M. Daniel Valade, gestionnaire

### Programme efficacité énergétique

Né d'une initiative et d'une entente entre le RQOH et Hydro-Québec, ce programme s'adressant uniquement aux OSBL d'habitation, soutient ces derniers dans leurs démarches d'économies d'énergies au niveau, entre autres, de l'éclairage, du chauffage (thermostats) et des rénovations.

Pour ce volet, la FOHM et la FOHRJ (Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec et Suroît) se partagent une ressource humaine : M. Christian Pouliot, embauché en 2008. Nous tenons à souligner l'heureuse initiative qu'a pris le RQOH et qui donne aux fédérations une plus grande visibilité tout en leur permettant de soutenir leurs membres.



## **Intervention en soutien communautaire**

L'augmentation des contrats cette année a été de 26%, un taux significatif : il s'agit de nouveaux contrats ou d'ajout d'heures en soutien communautaire. Cela a été rendu possible par l'ajout d'argents dans l'enveloppe de soutien communautaire.

Nous poursuivons également notre projet de collaboration avec le Centre Dollard-Cormier, où une ressource d'intervention communautaire est affectée spécifiquement.

L'équipe d'intervention en soutien communautaire est coordonnée par Mme Claudine Laurin, directrice générale. Cette équipe est composée de :

- Mme Aline Bestavros
- Mme Claudine Dupont (remplacement)
- Mme Nicole Chaput
- Mme Josée Desautels
- Mme Jasmine Montplaisir
- Mme Geneviève Pellerin
- M. Jean-Philippe Tremblay (remplacement)

## **Faire autrement...**

Le service à la clientèle est bien plus qu'un service de gestion : cette façon de soutenir les groupes a permis de développer des initiatives d'entraide tel un prêt hypothécaire développé en juin 2008 où trois autres groupes confrères d'Un Toit pour Toi - le Réseau Habitation Femmes, Chambreville et le Fonds dédié à l'Habitation Communautaire – ont participé à son financement. Après vingt années, les OSBL d'habitation seraient-ils en mesure de s'autofinancer sans être obligés de passer par les institutions bancaires ?

C'est d'ailleurs par la force de ces services que la FOHM est entrain de mener un projet qui veut rejoindre l'ensemble des locataires des organismes dédiés aux personnes seules autour d'un projet commun sur le thème de l'Habiter.

Le service à la clientèle contribue à l'équilibre financier de la FOHM mais au-delà de cela, il est également porteur d'initiatives qui ne font que renforcer la mission de la Fédération. Référons-nous au fonds d'immobilisation pour la sauvegarde des maisons de chambre : voilà un autre exemple de la plus-value amenée par le volet service à la clientèle !

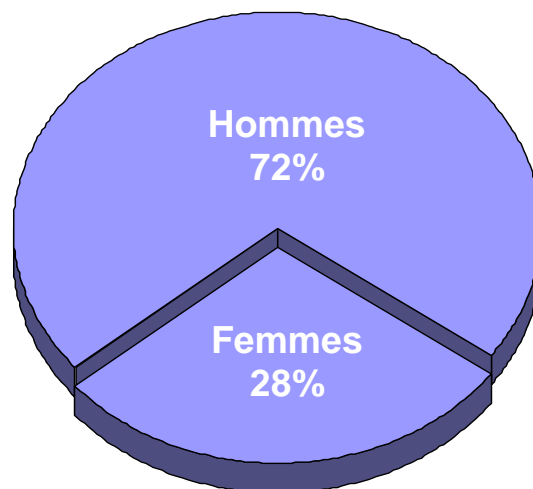
## Les 6 maisons



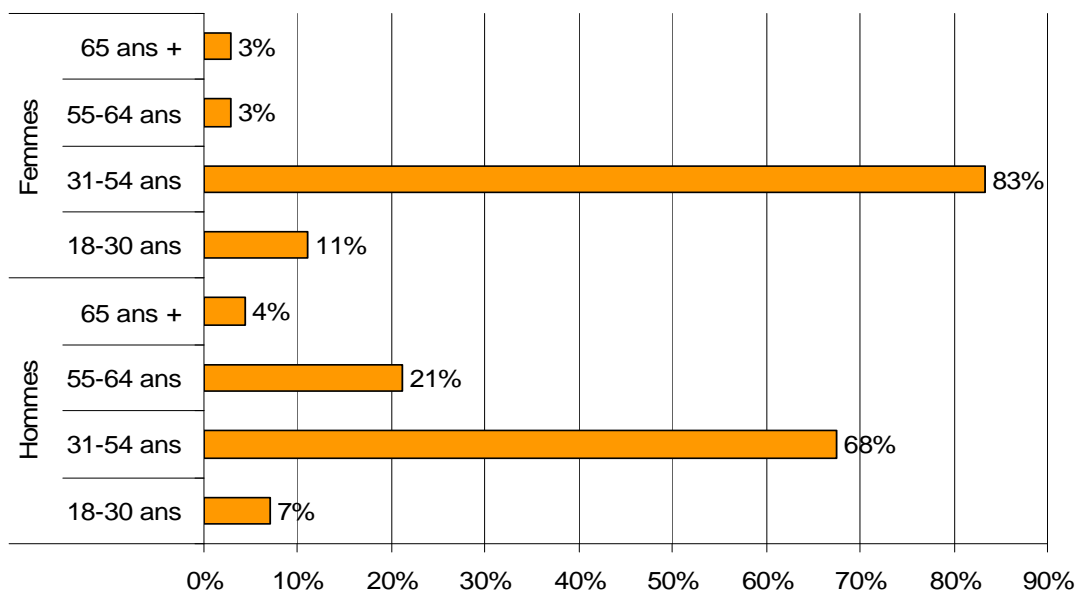
Au 31 décembre 2008, la liste d'attente de la FOHM comptabilisait 257 demandes actives, dont 185 hommes et 72 femmes.

Les demandes retirées au courant de l'année atteignaient les 218. Enfin, nous avons traité 475 demandes au total...

### Portrait des demandeurEs

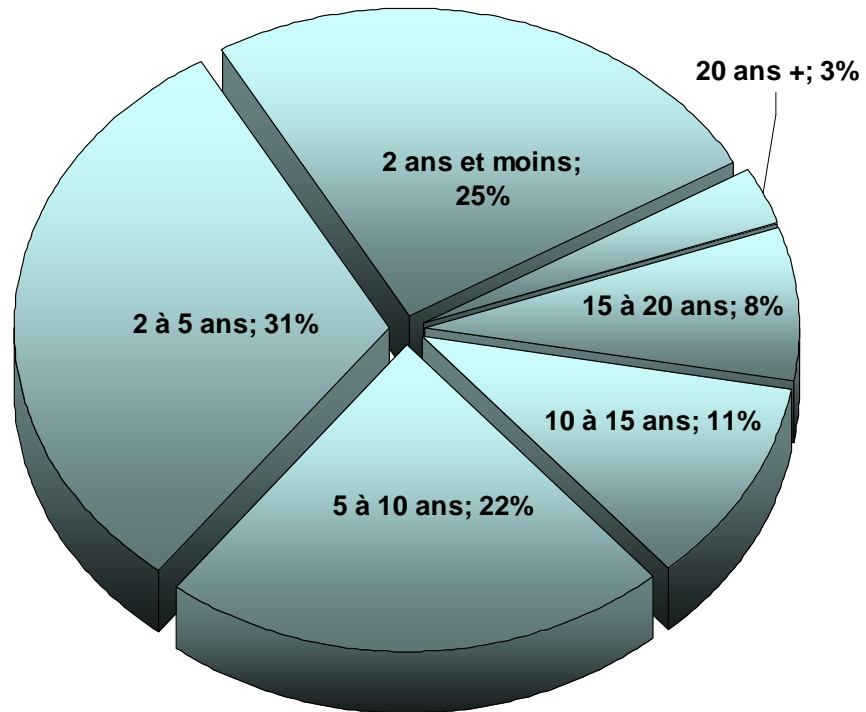


### Répartition des demandeurEs en fonction de leur sexe et de leur âge

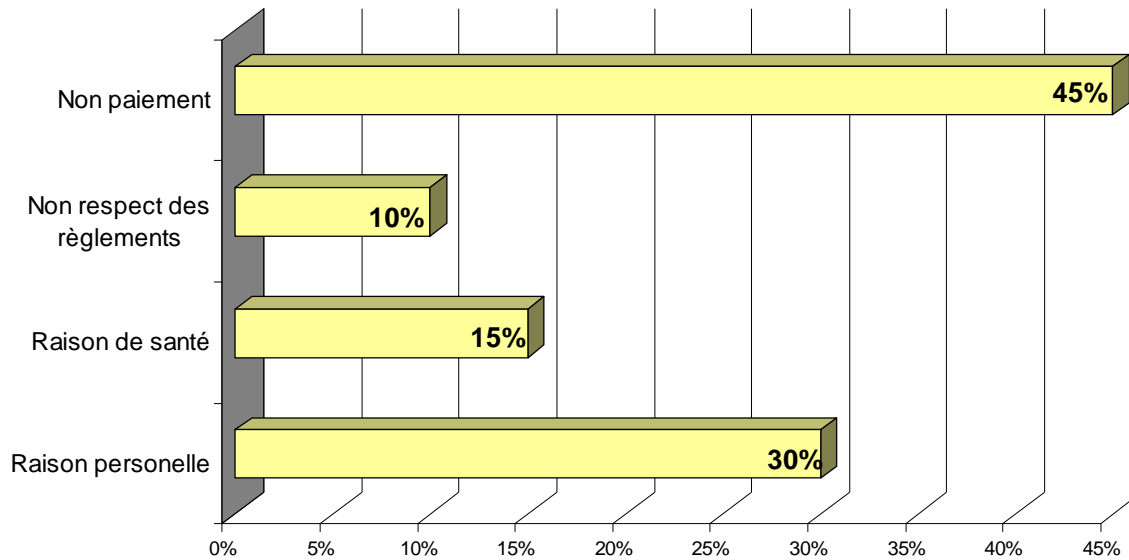




## Stabilité résidentielle des locataires



## Motifs de départ des locataires



## Nos activités

Nous avons organisé en 2008 :

- ✓ Deux assemblées générales de locataires. Les principaux sujets traités ont été la sécurité, les rénovations et la participation citoyenne;
- ✓ Sept réunions du conseil des locataires;
- ✓ Dix soupers communautaires dans chaque maison. Cela se traduit donc par l'organisation de 60 soupers.

Nous soulignons que les activités ci-dessous sont offertes autant aux locataires des six maisons de l'OMH qu'aux locataires des OSBL membres de la FOHM.

La grande participation des membres nous encourage à continuer dans cette voie :

- ✓ Sortie à la plage d'Oka
- ✓ Sortie à la cabane à sucre
- ✓ Party de Noël

## Les équipes de travail

L'équipe des 6 maisons, coordonnée par M. Denis Lemyre, directeur général adjoint, est composée de :

- M. Benoit Brouillet
- M. Frédéric Daoust-Ouellet
- Mme Emmanuelle Gagnon
- M. Michel Gagnon
- M. Louis-Philippe Gaudreault
- M. Sylvain Lacroix
- M. Jean McCaughan

• Les intervenantEs des 6 maisons, dont la coordination relève de Mme Claudine Laurin, Directrice générale, sont Mme Florence Creamer et M. Stéphane Petit.

## Nos principaux lieux d'implication

### RQOH



Membre du conseil d'administration du réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH). Les principaux dossiers sont le financement soutien communautaire, les colloques régionaux habitation et santé, le financement des fédérations, la prise de positions politiques et le fonds québécois de l'habitation communautaire (FQHC).

### RAPSIM



Membre du comité logement du Réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Les dossiers portent sur la politique en itinérance du RSIQ (Réseau solidarité itinérance Québec), l'Agence de santé et des services sociaux, le financement du soutien communautaire, les maisons de chambres, etc.

### Table Habiter Ville-Marie



Membre de la table dont les principaux dossiers sont les grands projets de développement de l'arrondissement (Radio-Canada, Hôtel Gare Viger, etc.) mais aussi l'élargissement de la table, entre autre.

### Comité liaison d'itinérance

Membre de ce comité dont le principal dossier a été l'Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI) et les mesures d'urgence.

Merci à toute l'équipe de la FOHM, autant que ceux des services à la clientèle (comptabilité, gestionnaires, intervenants) que ceux qui travaillent dans les 6 maisons de l'OMHM.

Merci également à l'équipe de communication, Mme Josée Ladouceur, M. Toufik Nid Bouhou

## Planification 2009

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS/ ACTIVITÉS	RÉSULTATS ATTENDUS
<p><b>1. Regrouper / promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</b></p>	<p>1.1 Poursuivre le recrutement des OSBL-H</p> <p>1.2 Soutenir les OSBL-H</p>	<p>1.1.1 Profiter d'activités d'information pour prendre contact avec les OSBL-H non membres.</p> <p>1.1.2 Jumeler avec la Présentation des programmes énergétiques</p> <p>1.1.3 Profiter des activités du centre de services (CS) pour prendre contact avec les non-membres.</p> <p>1.2.1 Mise sur place d'un comité de travail OSBL personnes âgées et milieu de la santé.</p> <p>1.2.2 Soutenir les revendications pour l'augmentation des budget de maintien à domicile</p> <p>1.2.3 Soutien dans l'accréditation des OSBL-H personnes âgées.</p> <p>1.2.4 Recenser les difficultés rencontrées avec l'accréditation et voir à la mise en place de solution avec l'Agence et la SHQ</p>	<p>1.1.1.1 Représenter plus de 65% des unités.</p> <p>1.1.2.1 Concentrer nos efforts principalement sur les OSBL Habitation des programmes fédéraux.</p> <p>1.2.1.1 Faire une veille concernant les impacts de la transformation des places RI sur les OSBL-H.</p> <p>1.2.2.1 Mise en place de mécanismes de collaboration avec le réseau de la santé et les différents partenaires.</p> <p>1.2.4.1 Faire un bilan avec l'Agence et les ressources des demandes et résultats de l'agrément des OSBL</p>

<p><b>1. Regrouper / promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</b></p>	<p>1.2 Soutenir les OSBL-H</p>	<p>1.2.5 Établir le portrait de la place femmes dans le milieu de l'habitation</p> <p>1.2.6 Faire le portrait des locataires</p> <p>1.2.7 Faire le suivi de l'implantation de la phase II sur les ressources résidentielles en santé mentale</p> <p>1.2.8 Exercer une vigilance par rapport au projet de démonstration en santé mentale concernant le logement d'abord.</p> <p>1.2.9 Maintenir notre implication dans la mise en place d'un fonds d'immobilisation</p>	<p>1.2.5.1 Élaborer un questionnaire et recenser le nombre de femmes locataires dans les OSBL pour personnes seules de même que les services qui y sont offerts.</p> <p>1.2.5.2 Voir à inclusion de la parité au niveau de l'attribution de logement</p> <p>1.2.6.1 Élaborer et administrer un questionnaire pour l'ensemble des OSBL d'habitations nous indiquant le nombre de locataires par strates d'âge et par strates de revenus en nous indiquant le prix du loyer avec services.</p> <p>1.2.7.1 Travailler en collaboration avec les responsables des ressources résidentielles et exercer une vigilance par rapport au milieu de l'habitation</p> <p>1.2.7.2 Faire un bilan sur la fermeture des places RI et RTF en santé mentale, et la place que prennent les OSBL-H dans ce dossier</p> <p>1.2.8.1 Dresser un bilan d'où en est la recherche, et aviser les groupes des impacts d'un tel projet.</p> <p>1.2.8.2 Faire une veille stratégique sur les impacts des suppléments aux loyers dans le privé.</p> <p>1.2.9.1 Sauvegarde des maisons de chambres</p>
---	--------------------------------	--	---

<p><b>1. Regrouper / promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</b></p>	<p>1.3 S'assurer du renouvellement d'une enveloppe dédiée au soutien communautaire.</p>	<p>1.2.10 Maintenir notre implication au sein du comité logement du RAPSIM et au comité de liaison de l'agence de la santé sur l'itinérance.</p> <p>1.2.11 Organiser des rencontres d'échanges pour élaborer des stratégies concernant le PSI (OSBL PAPA et certification)</p> <p>1.3.1 Poursuivre nos revendications au niveau provincial via le RQOH.</p> <p>1.3.2 Mise sur pied d'un comité de stratégie de financement.</p> <p>1.3.3. Maintenir nos pressions pour la reconnaissance d'un financement prenant compte le nombre d'unités.</p> <p>1.3.4 Poursuite de nos revendications auprès de Agence de la santé et des services sociaux.</p>	<p>1.2.10.1 Poursuite du programme IPLI.</p> <p>1.2.10.2 Suivi revendication politique itinérance</p> <p>1.3.1.1 Argents de développement pour le soutien communautaire</p> <p>1.3.2..1 Avoir un cadre de financement élaboré par les groupes.</p> <p>1.3.2.2 Poursuivre notre réflexion concernant le rôle de la santé publique dans le milieu de l'habitation, en incluant la place également de d'autres ministères exemple : famille.</p> <p>1.3.3.1 Faire des représentations auprès de la Ville, de l'Agence du MSSS</p> <p>1.3.4.1. Profiter des colloques régionaux pour mener cette revendication</p> <p>1.3.4.2 Gain d'une enveloppe dédiée au soutien communautaire au niveau régional et bonification de celle-ci.</p>
---	---	---	--

<p><b>1. Regrouper / promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</b></p>	<p>1.4 Assurer le respect du logement permanent</p> <p>1.5 Revendiquer le maintien du programme AccèsLogis Québec.</p>	<p>1.4.1 Pression pour la mise en place d'une table pour l'application du Cadre de référence de soutien communautaire en logement social.</p> <p>1.5.1 Appuyer le RQOH et les partenaires. Par des rencontres avec la Ville et des partenaires régionaux.</p> <p>1.5.2 Bonification des normes.</p>	<p>1.4.1.1 Clarification entre le logement permanent, le logement transitoire et l'hébergement et s'assurer que le soutien communautaire s'adresse spécifiquement au logement permanent.</p> <p>1.4.1.2 Faire le recensement des unités transitoires,</p> <p>1.4.1.3 Faire des rencontres de réflexion sur toutes les différentes notions de baux : glissants, thérapeutiques etc. et développer une position commune.</p> <p>1.5.1.1 Mise à niveau des coûts tant réalisation/ exploitation</p> <p>1.5.1.2 Appuyer la Ville de Montréal et les partenaires dans leurs revendications.</p> <p>1.5.2.1 Maintenir les pressions en lien avec l'ensemble des acteurs.</p> <p>1.5.2.2 Faire des représentations auprès de la Ville de Montréal et la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM).</p> <p>1.5.2.3 Viser que 75% des unités soient subventionnés (contre 50% présentement).</p> <p>1.5.2.4 Viser à rendre récurrent le 1000\$ par porte.</p>
---	--	---	--

<p><b>2. Développer et accroître les activités de la vie associative</b></p>	<p>2.1 Maintenir et favoriser la communication entre la FOHM et ses membres.</p> <p>2.2 Favoriser l'échange d'expertise entre OSBL-H.</p> <p>2.3 Permettre aux organismes d'être à l'affût des politiques ou orientations</p> <p>2.3 Permettre aux organismes d'être à l'affût des politiques ou orientations</p> <p>2.4 Soutenir les OSBL dans leur besoin de formation.</p>	<p>2.1.1 Édition du FOHM'VOIR touchant les principaux dossiers de l'habitation social et communautaire.</p> <p>2.2.1 Organiser un minimum de deux rencontres.</p> <p>2.3.1 Organiser des rencontres avec différents acteurs : Ville, Agence, CSSS ou autres.</p> <p>2.3.2 Organiser au moins deux rencontres sur l'évolution des grands dossiers habitation : Accès Logis, normes, SHDM ou santé.</p> <p>2.4.1 Faire la promotion du cartable de formation et de dispenser cette dernière.</p> <p>2.4.2 Favoriser l'échange et l'auto formation avec le projet IPLI</p> <p>2.4.3 Faire un recensement des besoins de formations</p>	<p>2.1.1.1 Amélioration des connaissances des OSBL sur les différents dossiers les concernant.</p> <p>2.1.1.2 Donner un espace pour et par les organismes.</p> <p>2.2.1.1 Échange d'expertise et de truc entre les groupes</p> <p>2.3.1.1 Appropriation des enjeux et orientations aux différentes instances des OSBL</p> <p>2.3.2.1 Oriente la Fédération dans son rôle de représentante sur les positions et dossiers à défendre</p> <p>2.4.1.1 Que l'ensemble des groupes reçoive le cartable</p> <p>2.4.2.1 Élaboration d'un plan de formation sur la stabilité résidentielle en lien avec le projet IPLI</p> <p>2.4.3.1 Voir à mettre sur pied des formations continu répondant aux besoins des groupes</p>
--	---	---	--



<p><b>3. Développer des services pour faciliter la gestion des organismes d'habitation</b></p>	<p>3.1 Obtenir une entente avec la SHQ sur le protocole permettant aux OSBL d'effectuer l'évaluation de l'admissibilité de leurs locataires.</p> <p>3.2 Être vigilant et proactif dans le transfert des programmes fédéraux ou fins de conventions</p> <p>3.3 Bonifier l'offre de services offerte aux membres.</p> <p>3.4. Implanter et promouvoir le centre de services</p>	<p>3.1.1 Démarches de la FOHM et du RQOH auprès des responsables du dossier SHQ.</p> <p>3.2.1 Soutenir les groupes concernés.</p> <p>3.2.2 Faire des pressions pour financer les rénovations dans les groupes du programme 56.1</p> <p>3.3.1 Instaurer et faire la promotion du programme énergétique</p> <p>3.4.1. Faire la promotion et recruter des groupes pour adhérer au centre de services.</p>	<p>3.1.1.1 Autonomie des groupes dans la sélection des locataires.</p> <p>3.2.1.1 Voir au maintien des allocations aux loyers</p> <p>3.2.1.2 Voir au maintien des actifs collectifs</p> <p>3.3.1.1 Contacter ensemble des OSBL d'habitation membres et non membres afin de faire connaître le programme énergétique</p> <p>3.3.1.2 Offrir aux groupes notre soutien au niveau du programme économie d'énergie</p> <p>3.4.1.1 Faire l'ensemble des bilans de santé des OSBL du programme PSBLP et des PPI (Plan Pluriannuel d'Intervention).</p>
--	---	--	---

<p><b>4. Promouvoir le logement social pour le bénéfice des personnes défavorisées de l'Île de Montréal</b></p>	<p>4.1 Obtenir un financement de base pour la fédération</p> <p>4.2 S'assurer que la stratégie d'inclusion soit respectée</p> <p>4.3 Assurer le maintien des unités collectives</p> <p>4.4 Augmenter la visibilité des OSBL-H auprès de la population.</p>	<p>4.1.1 En lien avec le RQOH défendre et revendiquer un véritable financement de base pour les fédérations.</p> <p>4.2.1. Exercer une vigilance face au grand développement</p> <p>4.3.1 Suivre le dossier de la SHDM et de sa transformation.</p> <p>4.3.2 Suivre le dossier des fins de convention de la SCHL</p> <p>4.3.3 Suivre le dossier des habitations Jeanne-Mance</p> <p>4.4.1 Développer un plan de visibilité.</p>	<p>4.1.1.1. Obtention d'un financement de base comparable au financement des regroupements régionaux du réseau de la santé</p> <p>4.2.1.1 Maintenir notre présence à Habiter Ville Marie</p> <p>4.2.1.2 Suivre les développements de l'ensemble des grands chantiers.</p> <p>4.3.1.1 Exiger que la SHDM fasse connaître sa planification</p> <p>4.3.1.2 Prendre contact avec les groupes concernés et les accompagner si demande</p> <p>4.3.2.1 Informer et soutenir les groupes concernés dans la mise à niveau des subventions.</p> <p>4.3.3.1. Avoir une plus grande connaissance du dossier.</p> <p>4.4.1.1 Plus grande connaissance du rôle et de la place des OSBL-H dans la communauté.</p>
---	--	---	--

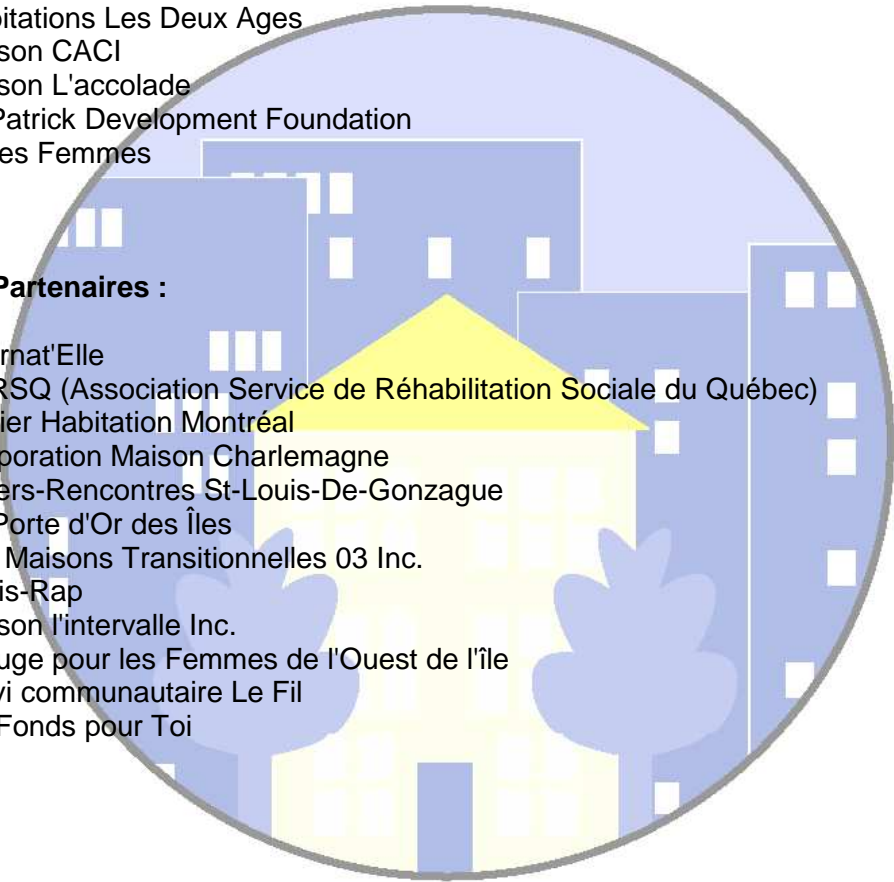
# Les nouveaux membres en 2008

## Membres OSBL-H :

1. Association Canadienne Slave de Montréal
2. Chez Soi Notre-Dame-de-Grâce
3. Gérécomm Inc.
4. Habitation Terrasse St-Michel
5. Habitations Les Deux Ages
6. Maison CACI
7. Maison L'accolade
8. St-Patrick Development Foundation
9. Y Des Femmes

## Membres Partenaires :

1. Alternat'Elle
2. ASRSQ (Association Service de Réhabilitation Sociale du Québec)
3. Atelier Habitation Montréal
4. Corporation Maison Charlemagne
5. Dîners-Rencontres St-Louis-De-Gonzague
6. La Porte d'Or des Îles
7. Les Maisons Transitionnelles 03 Inc.
8. Logis-Rap
9. Maison l'intervalle Inc.
10. Refuge pour les Femmes de l'Ouest de l'île
11. Suivi communautaire Le Fil
12. Un Fonds pour Toi



# Les membres actifs

(au 31 décembre 2008)

1. ACHIM
2. Association Canadienne Slave De Montréal
3. Association Iris
4. Association Logement Amitié Inc.
5. CAASE (Centre des Aînés de l'Asie du sud-est)
6. Carrefour Familial Hochelaga
7. CEGECOM - L'autre Porte
8. Centre Communautaire Bon Pasteur
9. Chambreclerc
10. Chambrelle
11. Chambrenfleur
12. Chambreville
13. Chemin De La Côte
14. Chez Soi Notre-Dame-de-Grâce
15. Cité des retraités de Notre-Dame-du-Foyer
16. Communauté thérapeutique La Chrysalide Inc.
17. Corporation d'habitation La Porte Jaune
18. Corporation Félix-Hubert d'Hérelle
19. Éveil de Pointe Saint-Charles
20. Foyer Catholique Chinois
21. Foyer Hongrois
22. Gérécomm Inc.
23. Groupe Entraide Lachine
24. Groupe Logique
25. Habitation communautaire Hellénique De Montréal
26. Habitation de la Visitation
27. Habitation Terrasse St-Michel
28. Habitations communautaires de la SHAPEM
29. Habitations communautaires Saint-Paul-Émard
30. Habitations de la SHAPEM
31. Habitations Les Deux Ages
32. Habitations Les II Volets
33. Habitations Loge-Accès
34. Habitations Nouvelles Avenues
35. Habitations Pignon sur Roues
36. HAPOPEX
37. HCBO - Maison Donalda Boyer
38. Hébergement Humano
39. Hébergement Jeunesse le Tournant

40. La Cité de Sion
41. La maison Lucien l'Allier
42. L'abri de Pointe Saint-Charles
43. L'Avenue hébergement communautaire
44. Le Bel Âge de Mercier
45. Le Reflet de Pointe Saint-Charles
46. Le Saint-Patrick
47. Les Brises de Lachine Inc.
48. Les Demeures Sainte-Croix
49. Les Demeures Sainte-Croix Phase 3
50. Les Habitations à ciel ouvert
51. Les Habitations Alexandra
52. Les Habitations communautaires de Côte-des-Neiges
53. Les Habitations communautaires de Verdun
54. Les Habitations communautaires Loggia
55. Les Habitations communautaires Notre-Dame-de-Grâce
56. Les Habitations d'Aragon Jogues
57. Les Habitations Habitoeil Rosemont
58. Les Habitations La Suite
59. Les Habitations La Traversée Inc.
60. Les Habitations l'École des Sages
61. Les Habitations Les Boulevards de Montréal-Nord
62. Les Habitations Negcomburdy Inc.
63. Les Habitations Oasis de Pointe-Saint-Charles
64. Les Habitations Sherwin
65. Les Jardins d'Eugénie
66. Les Loges du Mile-End
67. Les Studios Ville-Marie
68. Les Toits de Mercier
69. L'escale pour Elle
70. L'île des Amis
71. Logement communautaire Chinois phase 2
72. Logipal
73. Logis 12 +
74. Logis Phare
75. Ma Chambre Inc.
76. Maison Biéler Inc.
77. Maison Brind'Elles
78. Maison CACI
79. Maison Claire Ménard
80. Maison des Aînés Hochelaga-Maisonneuve
81. Maison des Beaux Jours
82. Maison Eugénie Bernier & Paul Grégoire
83. Maison Joseph-Vincent
84. Maison l'Accolade

85. Maison l'Océane
86. Maison Saint-Dominique
87. Maisons Adrianna (Écono-Loge)
88. Manoir Charles-Dutaud
89. Montreal Chinese Community United Center Housing Corporation
90. OBNL Citadelle Saint-Ambroise
91. Passerelle
92. Pavillon Saint-Antoine
93. Regroupement Service Intégrés Propulsion
94. Réseau Habitation Femme – La Chrysalide
95. Réseau Habitation Femme
96. Résidence Alexis-Nihon
97. Résidence Aurélie-Cadotte
98. Résidence Bnai Brith House Inc
99. Résidence de l'Académie
100. Résidence des Sages
101. Résidence Habitoeil Montréal
102. Résidence La Porte de l'Amitié
103. Résidence Le Grand Âge
104. Résidence Norma Mc Allister
105. Résidence Projet Chance
106. Résidence Rosalie
107. Ressource Habitation de l'ouest
108. SOCAM
109. Société d'habitation Allegro
110. Société d'habitation Sans Barrière
111. St-Patrick Development Foundation
112. Un Toit pour Toi
113. Une Place pour Rester
114. UNIA
115. Villa exprès pour Toi
116. Y Des Femmes
117. Yee Kang Centre

## Les membres partenaires

(au 31 décembre 2008)

1. Alternat'Elle
2. ASRSQ (Association Service De Réhabilitation Sociale du Québec)
3. Atelier Habitation Montréal
4. Auberge Communautaire du sud-ouest
5. Auberge Madeleine
6. Bonsecours Inc.
7. Bureau de Consultation Jeunesse Inc.
8. Centre Booth - l'Armée du Salut
9. Centre de crise de l'ouest de l'île/Serv. intervention Psycho-Sociale (W.I.)
10. Centre de crise Le Transit
11. Centre de soir Denise-Massé
12. Centre l'Autre Maison
13. Corporation Maison Charlemagne
14. Dîners-Rencontres Saint-Louis-de-Gonzague
15. Écho des Femmes de la Petite Patrie
16. En Cœur, fondation Québécoise pour enfants malade du coeur
17. Énergie Verte Benny Farm
18. Fondation des aveugles du Québec
19. Gérer Son Quartier
20. Groupe CDH
21. Héberjeune de Parc-Extension
22. Interloge Centre-Sud Inc.
23. La maison du Quartier le Chez-Nous
24. La Maison Grise de Montréal
25. La Maison Marguerite de Montréal Inc.
26. La Porte d'Or des Îles
27. La Rue des Femmes
28. L'abri d'Espoir - l'Armée du Salut
29. Le Boulot Vers
30. Le Relais des Jeunes Familles (Hébergement 9335)
31. Les Habitations Sherbrooke Forest Inc.
32. Les Maisons de l'Ancre Inc.
33. Les Maisons Transitionnelles 03 Inc.
34. Les Œuvres de la Maison du Père
35. Logis-Rap
36. Logis Rose-Virginie
37. Maison Cross Roads
38. Maison du Parc
39. Maison Flora Tristan

40. Maison l'Intervalle Inc.
41. Maison Plein Cœur
42. Maison Secours aux femmes de Montréal
43. Maison Tangente Inc.
44. Mission Bon Accueil
45. Multi-Femmes Inc.
46. Option Habitation Québec
47. Passages
48. Refuge pour les femmes de l'ouest de l'île
49. Ressources Jeunesse de Saint-Laurent
50. Revue santé mentale au Québec
51. Service d'hébergement Saint-Denis Inc.
52. SHAPEM
53. Sic Inc. - Maison Odysée
54. Sidalys (Centre Service Sida Secours Québec)
55. Suivi Communautaire Le Fil
56. Tracom Inc.
57. Un Fonds Pour Toi